



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2025**

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Louis LUX, Marc PISTORESIL.

Excusées : Brigitte BRETIN qui donne pouvoir à Laurence CAMBRAY, Corinne GUIRAUD qui donne pouvoir à Laurent BRAYARD, Caroline LAVERSENNE, qui donne pouvoir à Ghislain BATAILLARD.

Secrétaire de séance : Christelle DRAPIER.

DÉLIBÉRATIONS *(votées à l'unanimité)*

N°1099 : Création d'emploi à temps complet

N°1100 : Adhésion mission mutualisée RGPD

N° 1101 : Numérotation et nom de rue lotissement Citéa

CRÉATION D'EMPLOI À TEMPS COMPLET

Suite au départ en retraite de Madame Catherine BOIMOND effectif au 01/04/2026, et à l'arrivée de Madame Claire TIREFORT pour lui succéder au poste de secrétaire général de Mairie. Le Conseil municipal décide la création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 12/01/2026.

ADHÉSION MISSION MUTUALISÉ RGPD

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données. Ce règlement s'applique également aux collectivités et EPCI et implique la responsabilisation de ces acteurs traitant des données personnelles et nécessite sa mise en conformité. Les CDG 39 et 54 (centre de gestion) ont mutualisé les services et proposent moyennant une adhésion de 0.057% de la masse salariale d'accompagner la commune pour la mise en conformité de son RGPD. Après délibération le conseil décide de renouveler l'adhésion à ce service et autorise le Maire à signer la convention.

NUMÉROTATION ET NOM DE RUE LOTISSEMENT CITÉA

Le maire présente le découpage des différentes parcelles du nouveau lotissement.

Le Conseil valide leur numérotation et donne un nom à la rue à l'intérieur du lotissement. Celle-ci se nommera : rue de la Sorne.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - AFFAIRES EN COURS

MOUSTIQUES-TIGRES : L'agence Régionale de Santé conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2019 et suite aux divers contrôles effectués par l'EIRAD, a informé la Mairie par courrier que l'ensemble du territoire communal était colonisé par cette espèce invasive. Elle nous recommande une LISTE DES BONS GESTES afin de limiter les nuisances du moustique-tigre et sa prolifération, à savoir :

VIDER chaque semaine tous les réceptacles d'eau stagnante - **COUVRIR** les réserves d'eau - **JETER** les objets abandonnés dans son jardin ou sur la terrasse (lieux propices à la ponte) - **CURER** régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux - **RANGER** autant que possible à l'abri de la pluie – **ENTRETENIR** régulièrement son jardin pour réduire les sources d'humidité : **PRIVER D'ACCES A L'EAU, LE MOUSTIQUE TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.**

Une information et sensibilisation des habitants et des professionnels de santé doivent être organisées dès que possible.

FRELONS ASIATIQUES Des nids de frelons ont été signalés et détruits sur la commune.

Les propriétaires qui détectent un nid doivent le faire détruire pour éviter la prolifération et se rendre sur la plateforme LeFrelon.com pour le signaler. La Mairie peut communiquer des coordonnées de prestataires.

REPAS DES AINÉS : les invitations ont été distribuées pour le repas annuel des aînés organisé par la Municipalité qui se déroulera le 30 NOVEMBRE avec une confirmation demandée avant le 21/11.

URBANISME : Le Maire informe les membres du conseil municipal des dossiers en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



Michel FISCHER



La Secrétaire de Séance,

Christelle DRAPIER.

